

Une réalité à découvrir

L'Île-de-France, de l'an 300 à nos jours...

En l'an 300, le vignoble des environs de Lutèce est signalé comme beau et abondant. Pendant quatorze siècles, le vignoble « françois » se développe autour de Paris et abreuve les cours royales d'Europe. En **1852**, il atteint **44 000 ha** sur les 8 départements de l'Île-de-France. Il chute à 7 500 ha en 1900, pour six causes : mildiou, oïdium, phylloxéra, arrivée en masse des vins du sud par le chemin de fer, guerre de 1870 et urbanisation galopante. En **1965**, il ne reste plus que **100 ha** quand la Ville de Suresnes donne le signal de la renaissance en plantant un hectare .

...la dynamique d'une renaissance,

L'association des Vignerons Francs Réunis recense les vignes anciennes et nouvelles. Élus, associations, entreprises ou simples particuliers restaurent et replantent de plus en plus. On vinifie dans la grande majorité. Des passionnés réapprennent les gestes d'autrefois et utilisent des techniques et matériels modernes avec l'assistance d'œnologues, d'ingénieurs et de techniciens. d'œnologues, d'ingénieurs et de techniciens.

plus de 200 vignes et 20 ha

Nombre de vignes par département

- 75 Paris : 20
- 77 Seine-et-Marne : 33
- 78 Yvelines : 26
- 91 Essonne : 16
- 92 Hauts de Seine : 16
- 93 Seine-Saint-Denis : 19
- 94 Val de Marne : 18
- 95 Val d'Oise : 22

Cépages :

- Chardonnay (30%)
- Pinot noir (20%)
- Gamay (10%)
- Sauvignon (10%)
- Pinot gris (5%)

et des cépages anciens et rares Péloursin, Oberlin... Baco, Isabelle...

et volumes

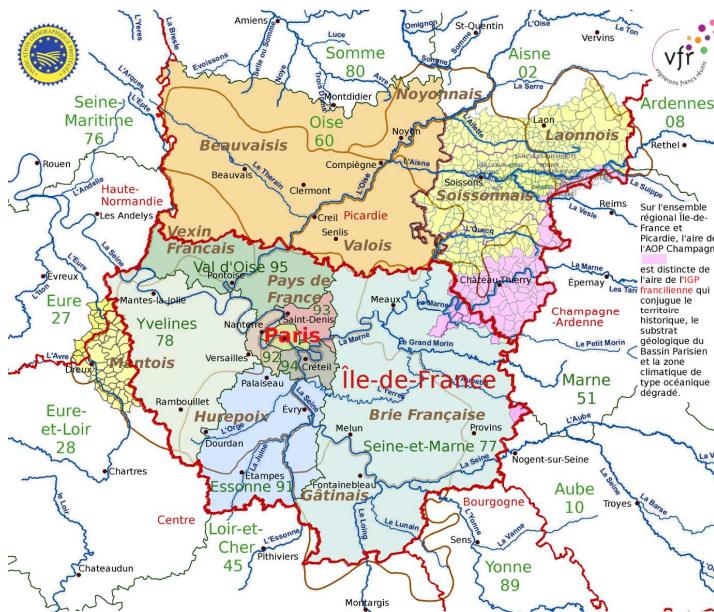
60 000 bouteilles par an

Vinification :

- Blancs (54%)
- Rouge (40%)
- Rosé (3%)
- Pétillant (3%)

La viticulture professionnelle francilienne

Son territoire en conjugué l'Île-de-France, historique et actuelle, l'aire géologique du Bassin Parisien et la zone de climat océanique dégradé, sans la partie de l'aire de l'AOP Champagne.



Aujourd'hui, il faut s'engager vers la qualité et viser une IGP sur une grande zone. Pourquoi pas des IGP Vins de Bretagne, Vins de Normandie, Vins du Nord ... ? Nous sommes là pour vous aider.

VIGNERONS FRANCS REUNIS (VFR)

3 cour du Ginkgo
75012 PARIS

Téléphone : 06 84 61 23 65
01 44 67 78 51
Télécopie : 09 57 45 78 65
Messagerie : pbersac@gadz.org

www.avfr.org

La vigne

en

Île-de-France



VIGNERONS FRANCS REUNIS



Les Vignerons Francs Réunis vous présentent VFR leur action nationale et leur action en Île-de-France.

L'association des Vignerons Francs Réunis

Qui sommes-nous ?

L'association loi 1901 Vignerons Francs Réunis (VFR) a été créée en 2000 par des amateurs passionnés et des professionnels pour défendre la viticulture patrimoniale auprès des pouvoirs publics. Connue d'abord sous le nom de Vignerons Franciliens Réunis car notre premier public a été celui de l'île-de-France, notre base s'est élargie à la France entière pour répondre aux demandes. Nous entretenons des relations suivies avec le ministère de l'agriculture, FranceAgriMer, l'institut national de l'origine et de la qualité (ex INAO), les douanes, la répression des fraudes, la commission européenne, des élus politiques et la filière viticole professionnelle.

Objectifs

- * **Au niveau français** : défendre la **viticulture patrimoniale**, une viticulture non commerciale, de loisirs ou de passion, à vocation culturelle, pédagogique et touristique ; c'est plus de 200 ha, la plus vieille a **400 ans**.
- * **Au niveau des vignes professionnelles franciliennes** : rassembler tous les producteurs de vins (**VSIG**) et défendre une **Indication Géographique Protégée (IGP)**.
- * **Au niveau européen** : participer à l'action en vue de la reconnaissance par l'Union Européenne de la **viticulture patrimoniale**.



Organisation générale

Originale et unique en France, VFR a cinq collèges :

1. Les vignerons professionnels franciliens
2. Les vignerons patrimoniaux
3. Les négociants franciliens
4. Les professionnels pro-vigne
5. Les consommateurs



Priorité à la Qualité

VFR promeut une démarche de qualité respectueuse de **l'image du vin en France**, une viticulture **écologique**, une vinification **biologique**, l'emploi des cépages peu consommateurs de traitements phytosanitaires (**piwi**). C'est la seule voie possible pour l'obtention officielle des **libertés** et garanties demandées. Les vignes patrimoniales de France et d'autres pays d'Europe qui sont de plus en plus exposées dans les **médias** doivent être en phase avec les vignes professionnelles.

Que faisons-nous ?

- ◇ Représentation auprès des pouvoirs publics
- ◇ Défense en cas de difficulté lors des contrôles
- ◇ Conseils et services aux vignerons
- ◇ Aide à l'application de la réglementation
- ◇ Ingénierie de projet de vigne
- ◇ Services viticoles aux collectivités
- ◇ Action pédagogiques pour les scolaires
- ◇ Centre de ressources documentaire
- ◇ Rencontres techniques
- ◇ Édition d'une infolettre
- ◇ Séances de dégustation
- ◇ Animations festives à la demande
- ◇ Participation à des salons et des foires

Comment nous soutenir ?

- ◆ Adhérer à notre association dans un des cinq collèges.
- ◆ Nous faire un don (reçu fiscal).
- ◆ Parler de la viticulture patrimoniale de France.
- ◆ Faire renaître des viticultures professionnelles, comme le fait l'île-de-France.
- ◆ Sauvegarder les vieux pieds de vigne (biodiversité).
- ◆ Prendre soin de votre vigne.

Comment adhérer ?

En téléchargeant sur notre site internet le bulletin d'adhésion.

www.avfr.org